

BIEN GRANDIR À TOULOUSE

N° 25



AUTOMNE 2021



Dans tous les quartiers, l'été a été mis à profit pour faire les petits et les grands travaux nécessaires dans nos écoles.

Pour que nos petits Toulousains apprennent dans les meilleures conditions, notre ambition est d'aller toujours plus loin : une place renforcée de la nature dans des écoles plus vertueuses écologiquement.

Nous sommes fiers que Toulouse soit depuis longtemps la grande ville à l'avant-garde de la qualité éducative sur les temps scolaires et périscolaires. C'est un service que nous rendons à toutes les familles, au plus près de chez elles.

Je souhaite à tous les petits Toulousains une très belle année scolaire, pleine de découvertes et de réussite !

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Les cours de récré, des espaces éducatifs à part entière

Face aux nouveaux enjeux climatiques et sociaux, la mairie de Toulouse repense l'aménagement de ses cours de récréation. La lutte contre le réchauffement climatique passe ainsi par la mise en place d'endroits où la température est naturellement abaissée du fait de la végétalisation et de l'ombre des arbres, de fontaines à eau et de revêtements de sols qui ne retiennent pas l'eau de pluie.

Il convient également de mieux partager les espaces entre les enfants, avec des zones distinctes pour ceux qui aspirent au calme et ceux qui veulent se défouler. Un changement qui s'opère avec bon sens, en identifiant les besoins et les envies des enfants et des éducateurs.

Alors que la Mairie se dote actuellement d'un document spécifique qui liste les critères imposés pour l'aménagement des cours à venir, deux écoles servent déjà de modèles. Celle de la Gloire (photos), à Soupetard, où les espaces végétalisés ont été renforcés et les jeux repositionnés en accord avec l'environnement. Et l'école Georges Mailhos, à Malepère, où la cour a été intégrée à une forêt préexistante et où le mobilier et les jeux de cours bâtis en rondins permettent un vrai « terrain d'aventure » et d'expérimentations sécurisées.



Cours de l'école Mailhos



Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE

ANIMATEURS DANS LES CLAÉ, TOULOUSE RESTE À LA POINTE DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

À partir de janvier 2022 et progressivement jusqu'en septembre, la Mairie – en application du décret de 2013 du Gouvernement de François Hollande – fait évoluer le nombre d'animateurs dans ses CLAÉ (Centre de Loisir associé à l'école). Elle y garantit une offre éducative de qualité, un niveau de sécurité élevé et un accompagnement constant de ses partenaires.

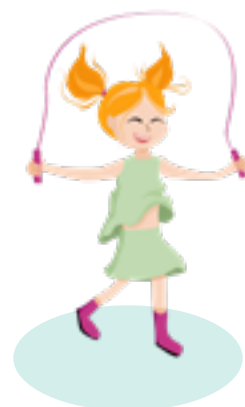
LES CLAÉ, COMMENT ÇA MARCHE ?

- Toulouse est une ville pionnière en France : **depuis 2007 chaque école a son CLAÉ**
- Les CLAÉ des écoles **maternelles** sont gérées par la Mairie (sauf 3 qui le sont par des associations). Dans les écoles **élémentaires**, ils sont gérés par des fédérations d'éducation populaire ou par des associations et financés par la Mairie.
- Chaque centre a son propre projet pédagogique. La Mairie propose en plus des **actions éducatives** (les PEPS : Parcours Éducatifs Périscolaires et Scolaires)
- Comme appliquée dans la plupart des grandes villes (Grenoble, Montpellier, Paris...) la réglementation concernant le nombre d'animateur va évoluer vers :

- **1 animateur pour 18 élèves en élémentaire**
- **1 animateur pour 14 petits en maternelle**

En application du décret de Vincent Peillon, ministre sous François Hollande

- Pour mieux accompagner cette évolution :
 - La Mairie **collabore et accompagne** les directeurs de CLAÉ et des fédérations d'éducation populaire et associations
 - la **sécurité des enfants** et la **disponibilité des adultes** resteront garanties
 - la **mesure sera évaluée** auprès des enfants, des parents et des partenaires



UNE OFFRE ÉDUCATIVE DE QUALITÉ AMPLIFIÉE



Les PEPS : en 2021-2022 la Mairie propose aux directeurs des CLAE 219 parcours éducatifs périscolaires et scolaires, soit 38 de plus que l'an passé. Quelques exemples de thématiques :



• **Biodiversité et développement durable** (création d'un potager, gestion d'un composteur – gaspillage alimentaire – découverte du vivant – gestion des déchets)



• **Bien-être** (relaxation ludique – stimulation sensorielle)



• **Sport et santé** (j'apprends à nager/ à jouer au rugby je découvre des disciplines diverses)



• **Découverte de la culture occitane**



• **Découverte du cirque**



• **Vivre ensemble** (développer l'esprit critique et l'intelligence émotionnelle – favoriser le lien social et l'apprentissage des règles à travers le jeu)



➤ **Accompagnement individualisé** pour les enfants porteurs de handicap



COURS DE RÉCRÉ RÉNOVÉS : ÇA CONTINUE PENDANT LES VACANCES DE TOUSSAINT !

Pendant les vacances d'automne, la Mairie profite de l'absence des petits Toulousains pour effectuer des travaux pour la qualité de vie des enfants. Exemples :

- **Bastide élémentaire** : Amélioration d'une des cours de récréation (plantations et mobilier)
- **Dottin élémentaire** : Amélioration des deux cours de récréation (plantations et mobilier)
- **Lesseps maternelle** : Amélioration de la cour de récréation (plantations et mobilier)
- **Marengo Périole élémentaire** : Remplacement des préfabriqués abritant le CLAE par un bâtiment en dur
- **Polygone maternelle** : remplacement des menuiseries (portes et fenêtres extérieures)
- **Soupetard élémentaire** : réaménagement des cuisines de la cantine
- **Tabar maternelle** : extension du dortoir
- **Duportal maternelle** : Remplacement de certaines portes/fenêtres et reprise des façades
- **Faucher maternelle** : Amélioration de l'étanchéité des bâtiments
- **Julien élémentaire** : Mise en accessibilité (ascenseur, extérieur du bâtiment)
- **Dauriac élémentaire** : Mise en accessibilité (ascenseur)
- **Hyon élémentaire** : Mise en accessibilité (ascenseur)

DES TARIFS PARMIS LES + ABORDABLES DES GRANDES VILLES DE FRANCE

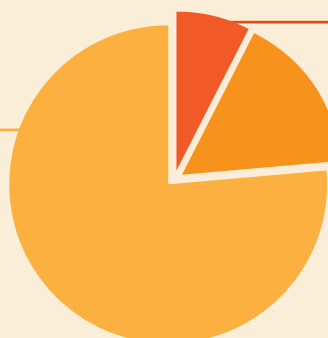
Depuis 2015, la Mairie maintient son approche **sociale et solidaire** (chacun paye selon ses revenus) ;

Ce que vous payez réellement pour votre enfant, en moyenne



MAIRIE

6,10 €
par jour (matin + midi + soir)



FAMILLE

0,6 €
par jour (matin + midi + soir)

CAF

1,3 €
par jour (matin + midi + soir)

Tout comme les familles les plus précaires sont exonérées du paiement de la cantine, elles sont aussi **exonérées du paiement du CLAE**



4 ET 5 NOVEMBRE : LA MAIRIE CÉLÈBRE LES JOURNÉES DES DROITS DE L'ENFANT ET S'ENGAGE POUR EUX

Dix ans après avoir rejoint le réseau Unicef « Villes amies des enfants », la Mairie réitère sa candidature pour la nouvelle mandature à l'occasion des journées des droits de l'enfant. Un engagement qui se traduit dans le Projet Éducatif Toulousain par des actions de sensibilisation aux questions des droits de l'enfant et de leur place dans la cité. Pour échanger autour de ces thèmes, rendez-vous les 4 et 5 novembre place du Capitole où des animations, des concerts et des expos vous attendent dans le cadre d'un évènement convivial et interactif.

LA RENTRÉE DANS LES ÉCOLES TOULOUSAINES AVEC L'ESPACE NUMÉRIQUE ONE



Saviez-vous que les écoles de Toulouse étaient dotées d'un espace numérique collaboratif ouvert aux parents, aux élèves et aux éducateurs ? En tant que parents, cette plateforme intuitive vous permet de retrouver les activités réalisées en classe et en CLAE ainsi que des informations générales sur la vie de l'école. Vous pouvez également y échanger avec la communauté éducative. Pour accéder à ONE, demandez vos identifiants de connexion à l'enseignant de votre enfant ou à la Direction du CLAE. Un webinaire d'introduction à la plateforme vous est par ailleurs proposé le 13/10, de 14h à 15h. Inscriptions à venir dans l'école de votre enfant et sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) ONE.



MAIRIE DE TOULOUSE

EN NOVEMBRE, METTEZ À JOUR VOTRE INSCRIPTION !

Le Dossier unique interactif (DUI) permet de collecter les informations du foyer pour simplifier les inscriptions aux activités et bénéficier d'un tarif adapté aux revenus de la famille. Afin de mettre votre dossier à jour, plusieurs solutions existent selon que vous êtes allocataire CAF ou non. Si vous l'êtes et que vous avez autorisé la consultation de vos ressources déclarées à CAF 31, votre situation financière sera mise à jour après échange direct entre la Mairie et la CAF en janvier 2022. Tout autre changement survenu en 2021 (coordonnées, fiche sanitaire des enfants, situation familiale, etc.) devra être déclaré sur montoulouse.fr.

Si vous n'êtes pas allocataire et que vous souhaitez bénéficier d'un tarif adapté à vos revenus, l'avis d'imposition N-2 du foyer devra être fourni avant le 30 novembre 2021 sur montoulouse.fr sans quoi le tarif maximum sera appliqué dès janvier 2022.



Qui dit miam,
l'appli qui dit tout en
toute transparence :

- > les **menus** du jour dans les écoles
- > la **provenance** et la **composition** des aliments
- > des idées de **recettes saveurs**